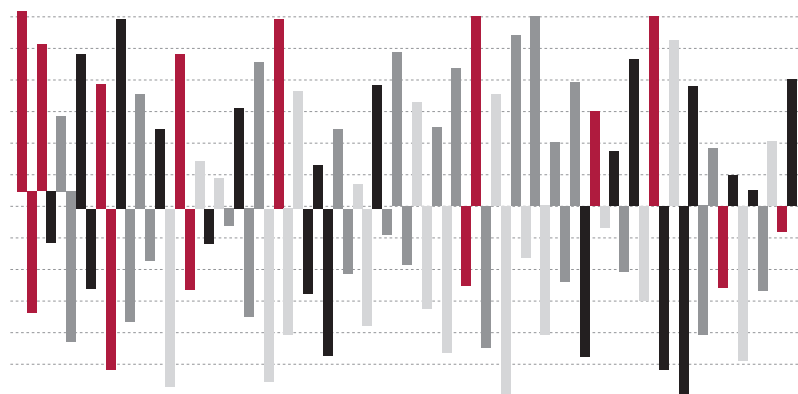




LE SÉNAT

2014 À 2019



SÉNAT

ASSEMBLÉE DES ENTITÉS FÉDÉRÉES

25 MAI 2014

La sixième réforme de l'État entre en vigueur. Les Communautés et les Régions se voient confier de nouvelles compétences. Un nouveau modèle de financement est mis en œuvre. C'est un tournant dans l'histoire belge. Le centre de gravité du système fédéral belge se déplace vers les entités fédérées. Par conséquent, le Constituant réforme aussi le Parlement fédéral. Dorénavant, une seule assemblée défendra les intérêts des entités fédérées à l'échelon fédéral:

LE NOUVEAU SÉNAT



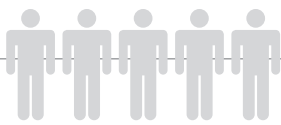
3 COMMUNAUTÉS

- la Communauté flamande
- la Communauté française
- la Communauté germanophone



3 RÉGIONS

- la Région flamande
- la Région wallonne
- la Région de Bruxelles-Capitale



60
SÉNATEURS



50

SÉNATEURS DES ENTITÉS FÉDÉRÉES

Les sénateurs des entités fédérées sont membres d'un parlement d'une entité fédérée et du Sénat. Leur mandat de sénateur n'est pas rémunéré.

10

SÉNATEURS COOPTÉS

Désignés par les sénateurs des entités fédérées. Les sénateurs cooptés perçoivent la moitié d'une indemnité parlementaire.



1 désigné par le **Parlement de la Communauté germanophone**



2 désignés par le **groupe linguistique français du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale**



8 désignés par le **Parlement wallon**



10 désignés par le **Parlement de la Communauté française**



29 désignés par le **Parlement flamand**



47
SÉANCES

PLÉNIÈRES

501



RÉUNIONS DE COMMISSION

La Constitution dispose que le Sénat est un organe non-permanent. Le Sénat se réunit moins souvent que d'autres assemblées. Il y a 8 séances plénières par an. Les commissions se réunissent toutes les 2 semaines.

13 RAPPORTS D'INFORMATION CONTENANT AU TOTAL 682 RECOMMANDATIONS

Les rapports d'information sont des rapports détaillés concernant des questions de politique dans le cadre desquelles l'État et les entités fédérées doivent collaborer, se concerter ou, à tout le moins, s'informer mutuellement pour pouvoir mener une politique efficace et cohérente.



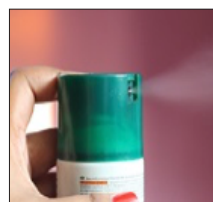
Égalité entre les femmes et les hommes
(dossier 6-97)
adopté le 6 mars 2015



Santé mobile
(dossier 6-261)
adopté le 12 mai 2017



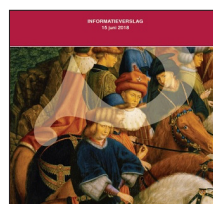
Transposition du droit de l'Union européenne en droit belge
(dossier 6-131)
adopté le 21 mai 2015



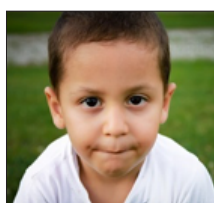
Perturbateurs endocriniens
(dossier 6-303)
adopté le 23 mars 2018



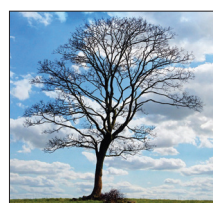
Régime légal de coparentalité
(dossier 6-98)
adopté le 11 décembre 2015



Lutte contre le vol d'œuvres d'art
(dossier 6-357)
adopté le 15 juin 2018



Lutte contre la pauvreté infantile
(dossier 6-162)
adopté le 26 février 2016



Amélioration de la qualité de l'air
(dossier 6-391)
adopté le 13 juillet 2018



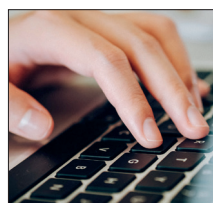
Amélioration des transports publics
(dossier 6-201)
adopté le 20 mai 2016



Société 'intelligente' numérique
(dossier 6-413)
adopté le 29 mars 2019



Mesures politiques en faveur des indépendants et des PME - Simplification administrative
(dossier 6-320)
adopté le 19 janvier 2018



Droit de réponse sur Internet
(dossier 6-465)
adopté le 29 mars 2019



Répartition des objectifs climatiques
(dossier 6-253)
adopté le 27 janvier 2017

21

PROPOSITIONS DE LOI & PROJETS DE LOI ADOPTÉS



Sur le plan législatif, le Sénat n'est plus compétent que pour les lois qui concernent l'organisation fondamentale et le fonctionnement de l'État fédéral et de ses composantes.

Exemples:

LA CONSTITUTION

Prolongation du délai d'arrestation de 24 à 48 heures

LOIS À MAJORITÉ SPÉCIALE

Élargissement de l'autonomie constitutive



LOIS ORDINAIRES

Déclaration de mandats et de patrimoine des mandataires politiques

12 RÉSOLUTIONS

Exemples:



- Mise à l'emploi des personnes handicapées sur le marché du travail régulier
- Docteur Ahmadreza Djalali, condamné à la peine de mort en Iran
- Pollution de la mer du Nord - Microbilles dans les produits cosmétiques
- Extension des zones 30
- Lutte contre l'antisémitisme
- Déclaration fiscale simplifiée et contenant un volet informatif
- Interdiction totale du commerce de l'ivoire



5 AVIS MOTIVÉS SUR DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Il peut arriver qu'un parlement juge que ses intérêts sont gravement lésés par l'examen d'une proposition ou d'un projet dans un autre parlement. Si les deux institutions ne parviennent pas à résoudre leur différend par la concertation, le Sénat émettra un avis motivé.

Exemples:

- Revenus complémentaires exonérés d'impôts
- Quotas pour les prestataires de soins



RAPPORTS SPÉCIAUX

- Radicalisation
- Droits des animaux
- Le droit au service universel en matière de poste, de communication et de mobilité

 **2.115** QUESTIONS ÉCRITES



Le Sénat est la seule assemblée belge à garantir **la représentation de membres des deux sexes**. Il peut être composé, au maximum, de deux tiers de sénateurs de même sexe. Entre **2014 et 2019**, la composition du Sénat a été parfaitement paritaire durant une longue période:

30 femmes
30 hommes

331



PERSONNES AUDITIONNÉES



1

BANQUE DE DONNÉES INSTITUTIONNELLE



Le 13 novembre 2018, SenLex a été mise en ligne. Cette base de données, accessible gratuitement à tout un chacun, propose toutes les informations officielles disponibles pour chaque article de la Constitution et des lois spéciales: le texte proprement dit de la disposition, les travaux parlementaires préparatoires et tous les avis et arrêts pertinents. <https://senlex.senate.be/fr>

64

RÉUNIONS DU COMITÉ D'AVIS FÉDÉRAL CHARGÉ DES QUESTIONS EUROPÉENNES



*Le président de la Commission européenne
Jean-Claude Juncker*



ACTIVITÉS DES
SECTIONS BILATÉRALES
DE L' **UIP**



RÉUNIONS DE L'ASSEMBLÉE
PARLEMENTAIRE DU
**CONSEIL
DE L'EUROPE**



RÉUNIONS DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

Par le biais du Sénat, les membres des parlements des entités fédérées peuvent également participer à certaines réunions interparlementaires, telles que celles de l'UIP.



MISSIONS
D'OBSERVATION
D'ÉLECTIONS DANS LE
CADRE DE **L'OSCE**

38

RENCONTRES AVEC DES
AMBASSADEURS

150.000
VISITEURS 



13 **JOURNÉES PORTES
OUVERTES**

59
VIPS EN VISITE



*Le président de la République fédérale d'Allemagne
Joachim Gauck*

39



*Le prix Nobel de physique
François Englert*

COLLOQUES

3

EXPOSITIONS

11

CONFÉRENCES

.be  2014-18

www.be14-18.be



SenLex



7 PRÉSENTATIONS
DE LIVRE

3 JOURNÉES D'ÉTUDE
SUR LA
RÉPARTITION DES COMPÉTENCES

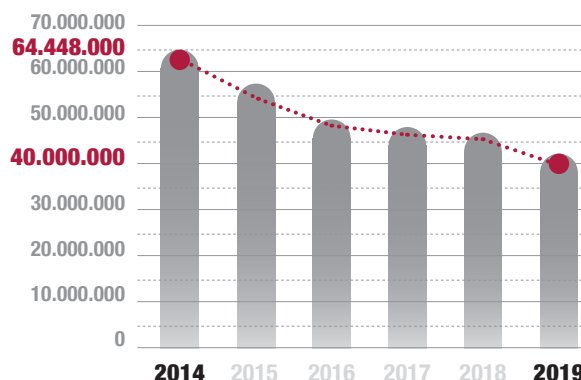


CONFÉRENCES DES PRÉSIDENTS DES ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES BELGES



**NEWS-
LETTERS**

DOTATION DU SÉNAT



24 ACTIVITÉS
POUR **LES JEUNES**

INFORMATIONS PRATIQUES

Assister à un **DÉBAT** au Sénat
Suivre les **DÉBATS** grâce
à la diffusion en ligne
Réserver une **VISITE GUIDÉE**
Poser des **QUESTIONS**

info@senate.be
www.senat.be
rue de Louvain 7 • 1000 Bruxelles
T 02/501 70 70

www.facebook.com/senaatsenat
 <https://twitter.com/SenaatSenat>